



Trop perçu rente mutuelle et suspension

Par **inessse**, le **03/11/2012** à **11:45**

Bonjour,

bonjour

ma mutuelle a suspendu ma rente du a un trop perçu. Je ne conteste pas vu que c'est moi qui leur ai fait part de cette erreur
lors de mon appel j'avais indiqué que je souhaitais rembourser par mensualité
l'erreur vient d'un bug et elle me répond qu'il n'aurait pas pu voir l'erreur je ce que je trouve incroyable venant d'un grand groupe
il m'avait adressé l'attestation et c'est là que j'ai constaté le trop perçu
ils ne m'ont pas versé ma rente et je me trouve dans une grande difficulté j'ai le loyer à payer la taxe les factures de plus mon époux ne perçoit aucun revenu depuis 3 ans
ils ne m'ont même pas averti que ma rente était suspendue

que faire maintenant je vous remercie de m'aider car je suis au fond du gouffre

cdlt